



**DISCOURS de Madame la Préfète**  
*A l'occasion de l'assemblée générale de  
l'Union amicale des maires  
Le 7 décembre 2018*

---

Monsieur le Président du Conseil  
Départemental,

Monsieur le Président de l'Union Amicale  
des Maires,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Près de 2 mois de présence maintenant sur  
ce territoire. Cela fait peu pour vous parler  
de la Nièvre, vous qui la connaissez si bien.  
Beaucoup cependant tant l'activité des 7  
semaines qui viennent de s'écouler m'aura

permis, en peu de temps, d'embrasser de sujets.

Rassurez-vous néanmoins, je ne compte pas vous faire un discours sur la Nièvre.

Mais cette assemblée générale de l'union amicale des maires dans laquelle le président BARBIER m'a accueillie auprès de vous tous, me donne l'opportunité de vous rencontrer collectivement, de vous écouter et d'initier des échanges qui se poursuivront nécessairement.

Cette matinée a permis d'aborder des sujets qui occupent votre quotidien, notre quotidien. La santé, l'école et tout le reste. Vous m'en parlez quasi quotidiennement. Des sujets vitaux, tellement vitaux que nous devons y travailler tous ensemble.

C'est pourquoi je remercie les chefs de service de l'État qui sont venus vous livrer leurs réflexions, informations et propositions.

Car vous le savez, vous le vivez au quotidien, le mandat municipal, vous êtes nombreux à le dire est une terre de mission, passionnante autant qu'exigeante.

Vous êtes à l'avant, devant nos concitoyens qui se tournent vers vous et vous demandent des comptes et des solutions. En cela nous nous rejoignons, ces comptes me sont également demandés, à moi aussi, en ma qualité de représentante de l'Etat.

Je souhaite évoquer aujourd'hui avec vous quelques sujets qui me paraissent

importants. Et pour commencer, vous dire un mot de la sécheresse et surtout de ses conséquences pour nos agriculteurs.

Je voudrais vous remercier pour votre participation et votre implication dans l'identification de situations d'agriculteurs en difficulté du fait de la sécheresse.

D'importantes mesures ont été prises pour aider notre agriculture. Je n'y reviens pas pour ne pas prendre trop de temps. Mais elles sont maintenant bien connues. Notre attention au sujet se maintient.

Je souhaite m'assurer qu'une réponse individualisée pourra être apportée à ceux qui le nécessiteraient au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Votre connaissance de vos administrés est dans ce domaine un atout

pour compléter l'action des services de l'État.

Par ailleurs, je vous le redis, les services de l'État sont pleinement mobilisés pour vous accompagner dans le traitement de dossiers parfois complexes, pour mener à bien les projets qui vous tiennent à cœur.

L'État, dans ce domaine de l'appui aux projets est je le sais, très attendu : Et nous avons à cet égard entendu renforcé notre soutien. Au premier chef, dans le domaine financier, même si j'ai entendu vos demandes en matière d'ingénierie :

- pour la première fois depuis plusieurs années, la DGF des communes a légèrement progressé au niveau départemental. Et si les dotations

forfaitaires ont été plutôt orientées à la baisse, le renforcement des mécanismes de péréquation a fait plus que compenser.

- les dotations d'investissement quant à elles ont une nouvelle fois progressé : la DETR est par exemple passée, entre 2013 et 2018, de 5,5 à 12,7 millions €.

Ajoutés à la DSIL, le FNADT et la dotation politique de la ville, ce sont un peu plus de 17 millions € qui ont été mis à votre disposition en 2018 permettant de générer de l'activité économique.

Ce n'est jamais assez certainement, mais cependant assez significatif pour que nous imaginions ensemble l'avenir. Je le dis d'autant plus que dans la période que nous vivons, il faut lutter contre la tendance qui

voudrait que l'on jette le bébé avec l'eau du bain !

Il faut en tout raison garder.

Le projet de loi de finances pour 2019 confirme ces deux tendances.

Ce soutien financier a du sens car il permet pour notre territoire l'émergence et le soutien de projets.

Pourquoi ?

Parce que le département de la Nièvre dispose de ressources, de potentialités qui méritent d'être encouragées et valorisées. Je ne peux évidemment pas faire un catalogue aujourd'hui.

Ma conviction, que je crois largement partagée selon mes premiers contacts sur le département, est que rien ne sera possible sans une accélération du déploiement du haut débit et de la téléphonie mobile.

J'en connais et comprends les difficultés. J'ai d'ailleurs proposé à Nièvre Numérique comme au conseil départemental mon appui chaque fois que nécessaire sur ce sujet.

Le déploiement rapide du très haut débit est l'un de nos défis majeurs.

Comme vous le savez un schéma départemental a été mis en place par les acteurs du territoire avec le soutien financier de l'État.



Il repose sur le déploiement de la fibre, la montée en débit de l'ADSL et sur d'autres technologies comme l'utilisation d'ondes radio comme me le rappelait tout récemment le président de Nièvre Numérique qui en est en charge.

.Les EPCI participent au financement de ce plan ambitieux. Je mesure l'effort que cela représente pour eux.

Sachez que l'État est prêt à ajouter 5 millions supplémentaires par rapport au 23M initialement prévus, pour permettre l'installation de prises de fibre optique supplémentaires, sans nouvel appel de fonds collectés auprès des établissements de coopération intercommunale. Le conseil départemental a aussi prévu de rajouter 5M

de son côté et le conseil régional est sollicité.

Bien sûr, il n'y a pas que le numérique pour développer le territoire.

Pour cela en tout cas, ma conviction est que les énergies locales doivent être combinées par un accompagnement partenarial adapté.

En matière d'ingénierie territoriale, je sais pouvoir compter sur la disponibilité des services de l'État à vos côtés, notamment le réseau des agents de la préfecture et des sous-préfectures, sur ceux de la DDT, de la DIRECCTE, de la DREAL ou de la DDCSPP.

Ils vous accompagnent au quotidien dans l'élaboration de projets que nous portons ensemble pour le bien commun.

Car notre réussite ne peut être que collective. Chaque fois que nous gagnons, collectivement, en unissant nos efforts, c'est le territoire qui gagne !

La signature très récente des conventions Action Coeur de Ville de Nevers et Cosne-Cours sur Loire participent de cette dynamique. Elles permettent par une approche transversale de traiter de l'attractivité dans sa globalité (logement, urbanisme, aménagement urbain, développement économique, usages,...).

C'est aussi l'ambition du contrat de développement actuellement en gestation,

désormais appelé « PACTE territorial Nièvre » qui est désormais en phase de finalisation. Il poursuit quatre objectifs :

- la revitalisation des territoires notamment au regard de l'offre de soins et de la réduction de la fracture numérique,
- le soutien aux filières : agricoles, sylvicoles et automobiles,
- le renforcement du pôle universitaire et de l'offre de formation,
- la valorisation de l'attractivité touristique et culturelle.

Les derniers arbitrages du PACTE sont attendus rapidement. J'ai bon espoir que la Nièvre fasse partie des premiers territoires sur lesquels interviendra la future Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Jacqueline GOURAULT, lors de sa venue à Nevers et Cosne tout récemment a confirmé officiellement qu'elle serait en mesure de signer ce PACTE Nièvre rapidement.

C'est aussi une bonne nouvelle pour le territoire qui s'est rassemblé autour d'actions porteuses dans ce contrat avec l'Etat.

Ce qui ne nous a pas empêché, d'ores et déjà, de démarrer plusieurs des opérations prévues dans ce PACTE.

- Pour ne prendre que quelques exemples, je citerai :
  
- L'installation, en lien avec le conseil régional et l'ensemble des acteurs locaux

d'une antenne du Pôle Véhicule du Futur sur Magny-Cours. Elle est ouverte.

- Le soutien aux établissements publics de coopération culturelle de La Charité et Bibracte qui a été renforcé.

- La première promotion de la « grande école du numérique » accueillie à Nevers et que le ministre Mounir MAHJoubi est récemment venu, entr'autres, inaugurer.

- L'étude de faisabilité d'un pôle d'excellence sur les vulnérabilités qui a été lancée. Le cabinet d'étude chargé de la faire prospérer a été choisi et commence à travailler.

Ces premières réussites sont le résultat d'un travail commun des acteurs du

territoire , unissant les bonnes volontés et les énergies: élus, collectivités, services de l'Etat et opérateurs.

La Nièvre qui gagne c'est la Nièvre unie.

Partager un projet territorial, c'est aussi partager un certain nombre de convictions :

- consolider le maillage urbain secondaire autour des pôles de centralité intermédiaires (au sens de l'INSEE) que sont par exemple Corbigny, Clamecy, Château-Chinon, La Charité sur Loire, Decize ou encore Luzy.

- c'est aussi penser différemment la manière de délivrer un certain nombre de services au public. Sujet oh combien délicat, je le

sais bien, mais dont nous ne ferons pas l'économie et qui doit nous faire réfléchir.

Le département a la chance de disposer d'un réseau étoffé de maisons de services au public. L'État y a maintenu son niveau d'intervention financière. A nous de bonifier ce dispositif et de la faire atteindre son plein niveau d'efficience.

La Nièvre se caractérise également en matière de santé par un réseau dense de maisons pluridisciplinaires de santé.

Certes, elles ne régleront pas à elles seules la question de la démographie médicale, ni toutes les difficultés de ce territoire qui perd des habitants, ce qui est une réelle difficulté, mais elles constituent un attrait et un atout pour des professionnels qui



souhaitent de plus en plus exercer dans un cadre coordonné.

Cette approche partenariale et novatrice, avec des perspectives, Pierre PRIBILE vous en a parlé à l'instant. Et nous vous la proposons aussi pour réfléchir à nos actions en faveur des scolaires, des jeunes.

Je remercie Mme NIQUET-PETIPAS pour sa présentation riche et le projet d'avenir qu'elle a proposé dans ce domaine. Nous aurons à vous le présenter dans les prochaines semaines.

Plutôt que de subir, nous devons anticiper, nous unir autour de projets de territoire, afin de trouver des solutions adaptées à chacun. L'Etat prend ses responsabilités et vous

tend la main. Sachons nous saisir de cette question éminemment sensible.

Nous avons également repensé nos modes d'action en matière de sécurité avec la mise en place de la Police de Sécurité du Quotidien faite de plus d'échanges et de proximité.

Cette manière de concevoir la sécurité comme un projet commun se met en place grâce au travail de la Gendarmerie et de la Police nationales. Nombre d'entre vous m'ont fait remonter qu'ils voyaient davantage les forces de l'ordre sur leurs territoires ou lors de réunions organisées par secteur. Ce travail se poursuit et j'encourage ceux qui ne l'ont pas déjà fait à signer des conventions partenariales.

Les forces de sécurité obtiennent des résultats encourageants qu'il nous faut confirmer. Je ne peux que vous inviter à développer les initiatives de participation citoyenne.

Mobilisons-nous, échangeons, soyons acteurs de notre développement.

Enfin, un mot d'intercommunalité. Je ne reviens pas sur la genèse. Mais ce que je peux dire et je sais que vous en serez d'accord, c'est que pour s'organiser, les territoires ont besoin de stabilité et de modularité.

Bref, la stabilité institutionnelle est nécessaire pour que les EPCI exercent désormais pleinement leurs compétences,

et déterminent leur projet de territoire. C'est ce qui est en cours.

Vous avez aussi exprimé fortement le souhait de disposer de plus de liberté dans votre organisation notamment s'agissant de la compétence relative à l'eau et à l'assainissement.

Le Gouvernement a entendu votre demande puisque les règles ont été assouplies permettant, pour ceux qui le souhaitent, de différer la prise de compétence par les EPCI.

Je sais pour en avoir parlé récemment avec nombre d'entre vous que toutes les difficultés ne sont pas aplanies et que vous considérez que des questions subsistent. Je vous le redis, comme je l'ai dit lors de la

réunion qui nous a permis d'évoquer ce sujet : mettons-nous autour d'une table pour en parler.

Vous exercez chacun dans des communes aux besoins différents, différentes entre elles, mais également différentes d'autres départements.

Faut-il parler d'hyper-ruralité quand on pense à la Nièvre ? Il faut en tout cas parler de solutions adaptées à des territoires qui le nécessitent.

Expérimenter, trouver de nouvelles voies d'action, j'entendais parler récemment de droit à la différenciation, à l'adaptation des normes, ce chemin, déjà emprunté recèle d'autres possibilités qui sont exploitables. Il

doit nous permettre de renforcer nos actions pour vos administrés.

Je crois au principe de la différenciation. Les sujets d'un département comme la Nièvre ne peuvent pas être traités de la même manière que ceux d'autres territoires. Je serai à vos côtés pour porter cette parole.

Soyez assurés que l'ensemble des services de l'État qui sont venus nombreux aujourd'hui sont pleinement mobilisés pour relever les défis démographiques, économiques, sociaux et environnementaux qui sont devant nous.

Soyons unis, pour le bien de notre territoire et de ses habitants qui comptent sur nous.

Je vous remercie de votre écoute et de  
votre accueil.